



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

D - 20070327

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

***Achat de 13 véhicules électriques compacts. Décision.
Demande de subvention. Autorisation. Signature.***

M. Hugues MARTIN, Premier Adjoint, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Direction des Espaces Verts et du Paysage souhaite mettre en œuvre, pour chaque acquisition de matériel d'entretien des espaces verts, les règles fixées dans la Charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable de la ville de Bordeaux.

Dans cette optique, elle a déjà procédé à l'acquisition d'une flotte de 11 véhicules électriques compacts, active depuis le 09.10.2003 dans les grands parcs bordelais (Jardin Public, Parc Bordelais et Parc Floral) et dans les zones d'habitation concentrées (Centre Ville, Grand Parc, ...).

Afin de répondre à des besoins supplémentaires correspondants aux entretiens spécifiques des nouveaux aménagements paysagers des Quais de Garonne et de Bordeaux Sud entre autres, la DEVP envisage l'acquisition de 11 porteurs électriques compacts à plateaux basculants supplémentaires qui viendront conforter le parc de véhicules propres et silencieux existant.

Par ailleurs, la Ville de Bordeaux a décidé la création d'une pépinière d'entreprises dans le quartier de Sainte Croix. Celle-ci est opérationnelle depuis le mois de novembre 2006 et abrite à ce jour 7 entreprises artisanales et de services. Le projet depuis son origine prévoyait la mise à disposition de véhicules électriques aux entreprises pour leurs besoins de déplacements dans le centre historique. Il s'agit, de faciliter l'accessibilité des entreprises à leur marché de proximité dans les quartiers de l'hyper-centre par un moyen adapté aux contraintes du secteur borné et aux difficultés de circulation et de stationnement. Le choix de véhicules électriques est conforme à la Charte d'écologie urbaine et de développement durable, l'utilisation de véhicules propres permet la réduction des nuisances sur l'environnement urbain et a un effet pédagogique pour l'ensemble du tissu économique, artisanal notamment.

Une première mise en service d'un véhicule électrique de marque GOUPIL, en location, a permis de valider les spécifications techniques et l'intérêt d'un tel mode de déplacement auprès des entreprises. Cet équipement confère à la pépinière d'entreprises de Bordeaux Sainte Croix une dimension d'exemplarité dans la redynamisation économique éco-responsable du centre ville.

Afin de réaliser l'achat des 13 véhicules électriques de type GOUPIL, deux devis ci annexés ont été proposés par l'UGAP à la Direction des Espaces Verts et du Paysage pour un montant de 259 568, 54 € et à la Direction du développement économique pour un montant de 40 449,87€ TTC. Cet achat est possible en application de l'article 31 du Code des Marchés Publics.

Il ressort que le devis présenté par l'UGAP fait état, à spécifications techniques équivalentes, d'une économie de 8% par rapport à la meilleure offre de la société GOUPIL compte tenu d'une négociation en nombre par la centrale d'achat.

Ce devis ne tient pas compte de la subvention que la Ville de Bordeaux peut solliciter auprès de l'ADEME, d'environ 3000€ par véhicule. (*montant à confirmer*)

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire,

- à procéder à l'achat de 13 véhicules électriques auprès de l'UGAP,
- à procéder au règlement de la commande, dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 90 – nature 2182),
- à solliciter l'ADEME et tout autre partenaire éventuel,
- à signer toute convention y afférant,
- à encaisser ces cofinancements.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
1^{er} Adjoint au Maire

